

Dans le cadre de sa démarche, la MAIF propose un nouveau service accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Désormais, les documents contractuels et commerciaux de la mutuelle (conditions générales des contrats, notices d'information, guides...), seront disponibles en braille, en caractères agrandis et en audio (sur support C.D.).

Pour mener à bien la réalisation de ce service, la mutuelle a choisi l'association HandiCaPZéro, déjà mobilisée auprès des pouvoirs publics et auprès de grandes entreprises pour favoriser l'autonomie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

Un accès facile pour toutes les personnes concernées.

Pour obtenir gratuitement des documents au format souhaité : contacter **la MAIF au le 0.810.207.126** (coût d'un appel local depuis un poste fixe). Les commandes seront gérées par l'association HandiCaPZéro qui s'engage à adresser rapidement au demandeur, par courrier et en 72 heures, le document adapté.

A propos de la MAIF.

La MAIF assure plus de la moitié des établissements associatifs du handicap en France : près de 8 000 associations et établissements chargés de l'accueil et/ou de l'insertion des personnes handicapées et leurs grandes fédérations. De plus, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 2,6 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation client où elle occupe la première place du Podium national de la Relation Client (secteur assurance) depuis sa création en 2003 (classement issu d'une enquête de satisfaction menée chaque année par les instituts T.N.S Sofres et Bearing Point). La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale.

A propos d'HandiCaPZéro.

L'association, créée en 1987, a pour objectif de faciliter la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles. HandiCaPZéro met en place, en partenariat avec des entreprises et des collectivités, des outils adaptés aux besoins de ces personnes : édition en braille, en caractères agrandis, en audio et une accessibilité à l'Internet via handicapzero.org, pharmabraille.fr et confortdelecture.org.

De nombreux services, sans surcoût pour les personnes déficientes visuelles, sont utilisés quotidiennement et permettent un accès autonome à l'information générale, la santé, l'emploi, la consommation, le sport, les loisirs...